



Conforme au Code Sportif International FIA

Les articles non repris dans ce règlement sont conformes à la réglementation générale ACA (Automobil Club d'Andorra)

Art.1 Organisation

L'Automobil Club d'Andorra organise un jumelage de la Montagne dénommé :
TROPHEE des PYRENEES

Avec la collaboration de : l'ASA Corbières, l'ASAC 66 et Cerdanya Racing

Art.2 Comité d'organisation

Président : Marot Denis (ACA)

Membres : Costes Alain, Argence Alexandre, Dessens Alain, Sasplugas Antoni, Besoli Josep, Fourquet Benoit, Louis Serge, Devrière Jean-Luc, Pérez Guillem, Gutierrez Francesc.
Ottavi Jean-Michel (délégué Commissaire Technique du Trophée)

Art.3 Concurrents et pilotes

Le Trophée des Pyrénées est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence ACA, FFSA ou RFEdA (en cours de validité) nationale, ou régionale + TP extension à la journée pour les épreuves de 2^{nde} division FFSA.

Art.4 Epreuves du Trophée des Pyrénées

La C/C de QUILLAN (2 ^{ème} division)	14/15 Mai 2016
La C/C des ORGUES ILLE sur TÊT (régionale)	18/19 Juin 2016
La C/C d'ALP (Espagne)(Nationale Esp)	23/24 Juillet 2016
La C /C de FONT ROMEU (régionale)	06/07 Août 2016
La C/C d'ORDINO-ARCALÍS (Andorra) (2 ^{ème} division)(Nationale Esp)	10/11 Septembre 2016

Art.5 Classement de chaque course

Tous les pilotes de l'ACA, FFSA et RFEdA marqueront des points pour le trophée sans l'obligation de s'inscrire au Trophée des Pyrénées.

A l'issue de chaque course sera établi un **Classement par Pilotes** avec les points **toutes classes confondus**.

Les points seront comptabilisés comme suit :

Classement par Classe, **5 partants ou + de 5 partants:**

1^{er} 12pts / 2^{ème} 10pts / 3^{ème} 8pts / 4^{ème} 7pts / 5^{ème} 6pts / 6^{ème} 5pts / 7^{ème} 4pts / 8^{ème} 3pts / 9^{ème} 2pts / 10^{ème} 1pt.

Classement par Classe, **4 partants ou - de 4 partants:**

1^{er} 8pts / 2^{ème} 6pts / 3^{ème} 4pts / 4^{ème} 2pts

Les points seront consultables dans les sites web de chaque C/C.

Art.6 Prix final par pilotes

Les pilotes vainqueurs seront ceux qui auront obtenu le plus grand nombre de points **toutes classes confondus** sur **4** des 5 épreuves.

Les éventuels ex aequo seront départagés par la qualité des résultats.





1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} , 5 ^{ème} Prix	Engagement gratuit pour la C/C d'ORDINO - ARCALÍS2017
1 ^{er} Prix	Engagement gratuit C/C QUILLAN 2017
2 ^{ème} Prix	Engagement gratuit C/C ALP 2017
3 ^{ème} Prix	Engagement gratuit C/C ORGUES 2017
4 ^{ème} Prix	Engagement gratuit C/C FONT ROMEU 2017

Les prix final par pilotesont nominatifs, non cessible, valable uniquement pour la saison 2017 et ne peuvent être monétisés.

Art.7 Remises des prix

La remise des prix du Trophée des Pyrénées se fera lors de la remise des prix de la C/C d'Ordino-Arcalís (Andorre)

La présence, en personne, des pilotes vainqueurs, est obligatoire.

Le suivi du classement sera tenu par l'Automobil Club d'Andorra.

Art.8 Application et interprétation des règlements

1/ Conforme aux Prescriptions Générales FIA, et ACA 2016.

2/ Seuls les textes français du présent règlement particulier feront foi.

3/ En cas de litige juridique, le tribunal d'Andorre sera seul compétent pour toute contestation devant les tribunaux et le droit Andorran sera seul applicable.

Art.9 Réclamations – Appels

1/Réclamations : Conforme aux Prescriptions Générales ACA

2/Appels : Conforme aux Prescriptions Générales ACA
Les appels seront jugés par le comité d'organisation.

Art.10 Divers

- Pour la C/C Alp, en matière de sécurité « sous-vêtements » pilote, faire attention au règlement de l'épreuve.
- Pour la C/C Ordino – Arcalís, contacter l'organisation pour faciliter le passage en douane des équipes.